

Lille, le 7 septembre 2018

Les IA-IPR de Langues vivantes

à

Mmes et MM les professeurs de
langues vivantes
s/c du Chef d'établissement

Rectorat

Inspection
Pédagogique
Régionale
de langues vivantes

Téléphone
03 20 15 67 20

Cité académique
Guy Debeyre
20 rue Saint Jacques
59 000 Lille

Objet : Lettre d'orientation pédagogique

Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

L'équipe des inspecteurs pédagogiques régionaux de Langues vivantes vous souhaite à tous une excellente année scolaire. Nous tenons également à féliciter les lauréats des différents concours et accueillons avec plaisir les collègues nouvellement nommés dans notre académie. Que cette année soit pour tous source de réussites et de satisfactions diverses.

Cette année plusieurs évolutions importantes vont être mises en œuvre au niveau national.

Dans notre académie, cette rentrée est marquée par l'entrée en vigueur du nouveau Projet Académique 2018-2021 décliné en trois axes : La réussite de tous - L'excellence pour tous - La performance au service de tous. Projet consultable à partir de : <http://www1.ac-lille.fr/cid133326/projet-academique.html>

Les Langues Vivantes ont toute leur place dans la réussite de ce Plan triennal qui répond aux défis culturels et sociétaux de la politique éducative nationale, car elles contribuent efficacement à lutter contre les déterminismes, à proposer des parcours ambitieux pour chacun et à renforcer les liens de confiance entre tous les acteurs de la communauté éducative.

Les Langues Vivantes sont les vecteurs privilégiés de l'éducation à la différence et à l'altérité. La prise en compte de la diversité culturelle est à la fois un principe structurant de la société et un objectif d'apprentissage. Entraîner nos élèves à interroger les cultures, les systèmes (linguistiques, sociétaux, politiques), c'est les éloigner de la tentation du repli sur soi, c'est leur faire prendre conscience de la distance entre les cultures, distance qui ne sépare pas mais enrichit.

Au collègue

L'option **Langues et Cultures Européennes (LCE)**, au cycle 4, est l'un des outils permettant la réalisation de cette mission assignée aux Langues Vivantes. Cet enseignement facultatif, en lien avec le projet d'établissement, a pour atout la souplesse dans la mise en œuvre : une ou deux heures hebdomadaires, des groupes différents, la possibilité de proposer un enseignement tout au long de l'année ou sur une période limitée. Il peut être conçu en intervention simple ou en co-intervention, être motivé par un projet construit par les équipes pédagogiques et permettant de croiser plusieurs langues. Il est un véritable espace de créativité pédagogique.

Par ailleurs, le dispositif **Devoirs faits**, intégré avec succès à l'appareil pédagogique des équipes, est centré sur le **travail personnel de l'élève**. Il permet de penser la continuité et l'articulation du travail sur les compétences en présentiel et hors la classe. Il est, pour notre discipline, une opportunité d'accroître l'exposition de l'élève à la langue étudiée et de l'aider à surmonter, le cas échéant, ses difficultés d'apprentissage.

Enfin, depuis la rentrée 2017 (arrêté du 16 juin 2017 modifiant l'arrêté du 19 mai 2015), les collèges ont la possibilité, de proposer l'enseignement d'une **Discipline Non Linguistique** (DNL) en langue étrangère, à hauteur maximale de la moitié du volume horaire de la discipline concernée. Il convient de préciser que selon les établissements, les LCE et la DNL peuvent être combinées ou non.

Nous vous encourageons à informer vos collègues enseignants de DNL qui possèdent un niveau C1 à s'inscrire à la Certification Complémentaire en Langue : <http://www1.ac-lille.fr/cid83616/certification-complementaire.html>. Des formations à Public volontaire ou désigné sont présentes dans le Plan Académique de Formation dans plusieurs langues.

Réforme du lycée

Deux langues sont maintenues dans les enseignements communs du **Nouveau Baccalauréat**. Si la quotité horaire ne varie pas, le choix de la spécialité « langues, littératures et cultures étrangères » en cycle terminal permettra d'en renforcer l'apprentissage. Le nouveau programme de la classe de Seconde entrera en vigueur au 1^{er} septembre 2019.

Nous vous rappelons, à toutes fins utiles, que les modalités d'évaluation au baccalauréat, pour cette année, restent inchangées.

Nous vous invitons à être attentifs à la publication des nouveaux textes. Vous trouverez sous ce lien <http://eduscol.education.fr/bac2021> tous les textes officiels de la **Réforme du Baccalauréat** ainsi que des outils (diaporama et guide) d'aide à l'information des familles et à l'orientation.

L'orientation est l'un des axes majeurs de cette réforme. Le professeur de Langues Vivantes, comme les autres membres de l'équipe éducative, participe à la réflexion menée par les élèves et leur famille et leur apporte son expertise notamment en ce qui concerne l'ouverture vers l'international et la mobilité.

Nous vous rappelons que les services académiques et les sites institutionnels sont à votre disposition pour vous aider à développer vos projets et renforcer votre expertise pédagogique et didactique :

- **le Plan Académique de Formation** consultable à partir du mois de mai sur : <http://www1.ac-lille.fr/cid83762/plan-academique-de-formation.html>. Inscriptions jusqu'au début du mois de septembre sur : <https://eduline.ac-lille.fr> Applications > Gestion des personnels > Gaia individuel > Inscription individuelle.
- **le SEPIA** : Soutien à l'Expérimentation Pédagogique et à l'Innovation dans l'Académie sepia.ac-lille.fr / ou <http://www1.ac-lille.fr/pid35451/sepia.html> - Contact : ce.cardie-sepia@ac-lille.fr
- **la DAREIC** : Délégation Académique aux Relations Européennes et Internationales et à la Coopération – ce.dareic@ac-lille.fr
- **le CIEP** : Centre International d'Etudes Pédagogiques auprès duquel vous pouvez solliciter des stages de perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel - <http://www.ciep.fr/stages-perfectionnement-linguistique-pedagogique-culturel>
- **le site Eduscol** où vous trouverez les textes officiels ainsi que des ressources pédagogiques <http://eduscol.education.fr>
- **La Clé des Langues**, site expert ENS-DGESCO - <http://cle.ens-lyon.fr>. Pour s'inscrire à la lettre d'information mensuelle du site : <http://cle.ens-lyon.fr>

lyon.fr/a-propos/lettre-information

Plusieurs événements rendent compte au niveau académique du dynamisme des professeurs de Langues Vivantes. **La Semaine Européenne des Langues** sera, comme chaque année au mois de mai, l'occasion de présenter vos projets académiques et de manifester leur caractère original et innovant.

Au cours de la Journée Européenne des Langues qui se tiendra le 17 octobre prochain à CANOPE seront notamment présentés quelques-uns des projets repérés pour certains, lors de la Semaine des Langues 2018, pour d'autres grâce au SEPIA et à EOL (Environnement Optimisé d'Apprentissage pour et par les Langues.)

Ce dynamisme et cet engagement sont soutenus aux niveaux académique et national. Ainsi, un effort substantiel est fait pour étoffer l'offre de formation en **Sections Internationales** dans l'Académie de Lille. Aux **Sections Internationales britanniques, américaine et arabe** existantes s'ajoutent une **Section Internationale néerlandaise** au collège d'Halluin et au lycée Gambetta de Tourcoing, une **Section Internationale italienne** au lycée Montebello de Lille et une **Section Internationale espagnole** au collège Franklin et au lycée Montebello. La volonté académique de faire des langues un facteur d'intégration, d'insertion et d'excellence pour nos élèves témoigne de la reconnaissance de l'importance des Langues Vivantes dans le parcours des élèves.

Nous ne saurions conclure sans exprimer la confiance que nous avons en votre détermination à contribuer à la transmission des savoirs et des valeurs de la République qui accompagneront vos élèves tout au long de leur vie. Nous mesurons et reconnaissons votre engagement et vous remercions sincèrement ; nous vous souhaitons de vous épanouir dans toutes les actions que vous mènerez au cours de cette année scolaire.

Nous remercions Madame Cécile Campagne et Monsieur Fily Kouadio pour leur précieuse contribution l'année dernière et nous sommes heureux d'accueillir, Madame Alexandra Guez en espagnol, Madame Anne Mayer et Monsieur Derek Gallagher en anglais.

Les IA-IPR de Langues Vivantes

En allemand, Messieurs Patrice Przybylski et Christian Walter

En anglais, Mesdames Béatrice Briard et Anne Mayer et Messieurs Laurent Duhaupas, Derek Gallagher, Bernard Milard et Ludovic Sauvage

En arabe, Madame Dounia Zebib

En chinois, Madame Isabelle Pillet

En espagnol, Mesdames Alexandra Guez et Béatrice Mecqinon et Monsieur Albin Cattiaux

En italien, Madame Odile Pagliari

En portugais, Madame Cristina de Oliveira

En russe, Madame Catherine Hoden

